

**ANJ/ PARIS SPORTIFS/ BILAN COUPE DU MONDE DE FOOT**

**Autorité Nationale des jeux (ANJ) / Paris sportifs sur internet/ Bilan de la coupe du Monde de football au Qatar en 2022**

**« T'as vu ISABELLE \*? on a joué ! »**

**Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN**  
**Sociologue, université Lumière Lyon 2, Centre Max Weber**  
-----

**Février 2023**

---

(\*) Il s'agit bien évidemment d'Isabelle FAULQUE PIERROTIN qu'on ne présente plus et d'une allusion à la campagne de l'Autorité Nationale des jeux (ANJ) contre les paris sportifs : « T'as vu ? t'as perdu ! que nous analysons dans un article à paraître en Mars 2022 et où nous précisons notamment : (extrait)« Pas certains que les jeunes joueurs qui aiment parfois franchir les interdits, apprécieront ce slogan qui semble vouloir sadiquement leur porter poisse. Ils ont bien évidemment conscience qu'on peut tout perdre, qu'on perd souvent en jouant à des paris sportifs. Ils le constatent régulièrement et ont certainement plus d'expérience ludique et d'éducation la perte que tous les membres du Collège de l'ANJ réunis. Mais ils savent également qu'on peut gagner gros, glaner de petites sommes régulièrement, tirer son épingle du jeu dans les paris sur le foot, avec une bonne connaissance des équipes, des joueurs, des entraîneurs. Ils savent que pour peu d'argent finalement, on peut s'amuser, « soutenir » son équipe, « soutenir l'équipe de France » sans forcément prendre l'avion pour aller au Qatar (sic) (Confer note 1, annexe 2) Ils savent que, comme pour le turfiste qui fait son papier avant de concrétiser ses paris hippiques, on peut faire des calculs, des pronostics dans les paris sportifs et se sentir le Roi du monde quand on gagne - parfois pas tout à fait par hasard - même si le gain est ridicule, mais il ne l'est pas forcément. C'est tout l'intérêt des jeux d'argent sur internet, notamment des paris sportifs, légalisés in extremis le 12 mai 2010 juste avant la coupe du monde de football en Afrique du sud, sous pression de la Commission Européenne, dans l'urgence demandée par Éric WOERTH, après une « bousculade parlementaire » selon le Sénateur TRUCY (2). Certes il y a peu de chance que ce slogan

triste et poisseux - « T'as vu ? t'as perdu ! - devienne culte, ni même dissuade les jeunes ( notamment ceux des banlieues particulièrement visés par l'ANJ) de parier sur les matchs de foot de la coupe du monde . Mais le cas échéant, il pourrait revenir à la figure du régulateur comme un boomerang. En cas de gain, l'esprit espiègle des jeunes populations joueuses concernées, pourrait retourner ce slogan réducteur sous la forme d'un : « T'as-tu vu Isabelle\* ?.... j'ai gagné ! » Ironie de l'histoire, quelques jours avant que l'ANJ lance sa campagne pour annoncer aux joueurs qu'ils étaient des losers, Jim McIngvale un « jeune » joueur américain de 71 ans originaire du Texas, a réalisé le plus gros gain de l'histoire pour un pari sportif = 75 millions de \$. » (la suite à paraître dans l'article : HARO SUR LES JEUX DE HASARD & D'ARGENT (IV) == HARO SUR LES PARIS SPORTIFS : la campagne provocatrice de l'ANJ : « t'as vu ?, t'as perdu ! ») ( 27 pages, 14 annexes, mars 2023)

-----

**Joueur dostoïevskien, joueur freudien qui cherche à perdre pour se punir, ou joueur dionysien ?**

Saluons une fois n'est pas coutume le régulateur, qui publie de manière neutre comme il sied à un arbitre , les résultats de la Coupe du Monde de football 2022 en matière de paris sportifs (confer note 3 et, annexe 4). L'Autorité Nationale des jeux - c'est à souligner d'une croix blanche - ne titre pas dans un premier temps sur les interdits de jeu, le jeu des mineurs, le jeu problématique, compulsif, impulsif, addictif ... Elle ne vilipende pas ce joueur dostoïevskien, freudien qui - contre toute attente - chercherait à perdre. Ce que dément la logique, le bon sens mais surtout nos nombreuses études représentatives réalisées dans les casinos, au PMU, à l'ARJEL (4) sur les motivations des joueurs. Citons feu Guy CARCASSONNE (5) qui résumait la chose de la manière suivante, dans un numéro de la revue Pouvoirs consacré aux jeux d'argent (6) à laquelle nous avons participé (7), ainsi que des personnalités importantes du champ ludique de l'époque(8) : « autre idée reçue selon laquelle le joueur cherche d'abord à perdre. Quoi que très répandue, on ne lui connaît par d'autres sources qu'une psychanalyse à la hache. Qu'elle vienne de praticiens tout à fait étrangers au jeu et n'y comprenant rien ou qui, joueurs eux-mêmes, peinent à l'assumer, ou encore d'analystes qui n'ont été confrontés qu'à de vrais malades ou qui se craignent tels, elle est tout simplement absurde » (9)

Quand on sait que cette hypothèse de « l'oracle de vienne »(I0) s'accompagne d'autres dérives sexo-psychanalytiques encore plus hasardeuses, on s'étonnera cette théorie ait pu être utilisée - et continue de l'être - pour expliquer le jeu qualifié « d'excessif », alors que d'autres analyses socio-anthropologiques (11) socio psychologiques - plus scientifiques, plus raisonnables - rendent compte du jeu *dionysien*, dont nous parlons depuis longtemps(I2) et encore tout récemment dans une contribution publiée dans la revue Sciences Sociales et santé(13). Mais il est vrai que la *doxa* du jeu pathologie maladie aidée de médias peu scrupuleux, véhiculent depuis longtemps de multiples théories : fantaisistes, réductrices, simplistes, scientistes, abscons, emberlificotées, contradictoires, ethnocentrées , élitistes - et souvent méprisantes pour les joueurs - pour rendre compte des jeux d'argent en général et du jeu *intensif* en particulier :

- du joueur qualifié d'*ignorant* qui méconnaîtrait les lois de la probabilité, alors que son *espérance ludique* rejoint *l'espérance mathématique* et autorise le *jouer*
- au joueur *idiot* qui jouerait aux jeux d'argent - cette *loterie des imbéciles* - alors que quotidiennement des milliers de gagnants améliorent l'ordinaire, que très régulièrement d'autres changent de condition sociale grâce au pactole
- au joueur qualifié de *superstitieux*, alors que sa pratique est riche de croyances, parfois ancestrales, parfois actualisées
- au joueur qui - on ne voit pas par quel miracle - serait forcément gagnant en début de *carrière de joueur*, ensuite - on ne voit pas par quel funeste hasard - systématiquement perdant et ferait tout pour *se refaire*
- A celui qui serait dans *l'illusion de contrôle* ou celle du *presque gain* , alors que le joueur - qui est souvent un mélangeur - s'il analyse parfois tout dans le moindre détail, ne croit pas mordicus à ses observations même s'il en tient compte, sans jamais croire une seconde qu'il contrôle l'aléa
- pour aboutir le plus souvent, au joueur estampillé pathologique, grâce au *questionnaire DSM version jeu*, qui a la prétention - à travers une douzaine de questions simplistes, surdéterminées auto-administrés - de distinguer les joueurs sociaux des joueurs addicts - ou *susceptibles de tomber dans l'addiction*

- dans une fourchette à géométrie variable qui ressemble à un râteau. Cette logique scientifique ubuesque - *tout le monde est susceptible de tomber malade (du jeu) et vous ne pourrez jamais me prouver le contraire !* - permet d'affoler et de faire du chantage aux pouvoirs publics, tout en tentant - avec une difficulté suspecte face à cette pandémie ludique annoncée régulièrement par la doxa du jeu *pathologie maladie (14)* - de trouver des clients, pardon des patients au business du jeu compulsif

- sans parler du *joueur freudien* dont nous venons de parler, qui jouerait pour perdre et se punir d'une addiction originelle (l'onanisme), ou d'autres fantasmes inavoués liés au complexe d'Œdipe (meurtre du père, désir sexuel incestueux de la mère) Lire l'article en annexe 3 : « *Sigmund Freud, grand maître de l'esbroufe?* (le figaro.fr, santé, Soline ROY, 1/1/2020) consacré au livre «*Freud & Lacan, des charlatans? Faits et légendes de la psychanalyse*», (Jacques Von Rillaer, éd. Mardaga., 2020)

-----

Prenons une douche et passons. Ne boutons pas notre plaisir de voir les équipes de l'ANJ retrouver un peu l'histoire de l'ARJEL, du temps de Jean François VILOTTE (15), en donnant une vision dépassionnée du egambling, en publiant des résultats chiffrés - vérifiés et vérifiables - de la dernière coupe du monde de foot sans - dans un premier temps - émettre de commentaires intempestifs pour dénigrer les jeux d'argent, abuser et faire la morale aux joueurs, médicaliser leurs pratiques ludiques, vilipender les opérateurs...

L'ANJ dresse un bilan basé sur des chiffres réels, non sur l'instrumentalisation de sondages, comme le régulateur l'a fait par ailleurs en de multiples occasions depuis deux ans (16) et encore dernièrement. Souvenirs. Quand nous étions salarié à l'ARJEL (note 4), nous avons abordé cette question des sondages avec Jean- François VILOTTE, qui a estimé à juste titre qu'outre le coût, l'autorité qu'il dirigeait Rue Leblanc avait les moyens en interne de produire - à partir des données accumulées dans les coffres forts numériques ou en lançant des études sur des échantillons aléatoires très représentatifs de la population joueuse comme nous l'avons fait nous-mêmes - des statistiques fiables sur le profil sociologique des e gamblers, leurs comportements... sans passer par des instituts

de sondage. Autre époque, autre dirigeant, autre mœurs, autre déontologie, autre éthique... même adresse.

----

**« Et si pariez c'était plus que perdre ou gagner ? :**

Quelques commentaires sur les paris sportifs en ligne de la dernière coupe du Monde de football - « *un temps fort dans l'agenda du pari sportif en 2022* » (17) précise l'ANJ, qui ajoute de manière pertinente, comme nous l'avons souvent écrit dans nos articles : « *Ce bilan économique confirme le réel engouement pour le pari sportif qui constitue, pour un grand nombre de parieurs, une pratique indissociable du football.* » (18) Et nous ajouterons qu'il y a bien d'autres choses dans cette pratique ludique liée au foot. « Être avec » (*mit sein*) « être ensemble », en regardant les matchs à la télé chez soi entre copains, en famille ; dans les cafés moments ludico festifs intenses ou le 2° sexe est loin d'être exclus ; en préparant ses paris en amont, en palabrant ensuite longuement pour commenter les matchs, les résultats des jeux... Nombreuses sociabilités et socialités mises en exergue actuellement sur une affiche de la FDJ pour « Parions Sport », ou trois jeunes parieurs sportifs joyeux préparent leurs jeux - et dont un slogan précise : « *Et si pariez c'était plus que perdre ou gagner ?* Passion ludique partagée, qui renforce l'intérêt pour le sport en général et le foot en particulier, notamment quand il y a des *tirs au but* et *qu'on croise les doigts*, comme le met en scène actuellement une publicité pour Bet Clic sur les abris bus avec le slogan : « *Bet clic. Et le sport est plus fort* »

Malgré la campagne alarmiste, provocatrice, de l'ANJ ( « *T'as vu ? t'as perdu* », *confer notre article à paraître en mars 2022* (19) la coupe du monde au Qatar a été un gros succès en matière de paris. Ces bons résultats constituent une réponse cinglante à la *doxa* du jeu pathologie maladie, aux addictologues et à tous ceux qui - au sein de l'ANJ ou ailleurs (hommes politiques, médias, Santé Publique France autres entités ) - multiplient les discours propagandistes sur l'addiction, avec une accélération depuis que l'ANJ est montée en puissance.

Plusieurs records ont été battus lors de la dernière coupe du monde.

- Malgré le Qatarbashing et ses différentes polémiques ( conditions de travail des ouvriers, chaleur, bilan écologique... ) 597 millions d'€ de mises (70 millions de Produit Brut des Jeux), ont été joués. Ce qui représente + 56% par rapport à la Coupe du monde

2018, + 37% par rapport à l'Euro 2018. Quand les résultats enregistrés dans les 30 000 points de vente FDJ seront communiqués, l'ANJ estime que le montant dépassera les 900Md€, chiffre confirmé par l'opérateur historique qui a publié récemment ses « très bons résultats 2022 ». (20)

- La finale France / Argentine - *une grande douleur pour tous les Français mais quel spectacle et quel suspense !* - détient le record de mises (551 millions d'€) et pulvérise le France / Croatie de 2018 (38 Md€).
- Au total 54 millions de paris ont été réalisés, plus du double qu'en 2018
- 2,6 millions de comptes joueurs ont placé un pari pendant la compétition. Comme les e. gamblers ont en moyenne 1,2 comptes, cela représente 2,2 millions de joueurs uniques .
- Autre enseignement : un fort accroissement de la féminisation des paris sportifs pour certaines catégories d'âge. Deux fois plus de femmes de 18-24 ans ont été recrutées lors de la coupe du monde ,que pendant une période d'activité ordinaire.
- Autre statistique sur l'âge : les 18-24 ans représentent 53% des nouveaux joueurs. Pourcentage supérieur à une période normale. Nouveau camouflet pour la doxa et l'ANJ. Malgré les campagnes qui montrent du doigt les parieurs sportifs, leur font des leçons de morale tout en leur portant la poisse ( « t'as vu ? t'as perdu ! ) les jeunes adultes (et pas seulement ceux des banlieues) qui adorent le foot, ont logiquement parié sur leur sport favori à l'occasion de la coupe du monde, événement mondial fédérateur au niveau national ou, jeunes Français de toutes origines - *on se souvient du slogan de 98 - la France «Black blanc beur» gagne la coupe du monde - (21)* se rassemblent pour communier dans une même passion ludico sportive et soutenir différentes équipes, notamment l'équipe de France.

### **Une hirondelle ne fait pas le printemps**

Mais la suite apparaît moins rose. Avec pertinence, le rédacteur de l'ANJ prend place ces excellents résultats dans « *un contexte plus global de ralentissement de la croissance du pari sportif en ligne en 2022* » :

- + 2,5% du PBJ des paris sportifs en ligne en 2022, contre +44% pour l'année 2021 et + 7% en 2020, marquée par le Covid.

- Les mises de la coupe du Monde 2022 représentent 7,2% du total des mises engagées en 2022, contre 10% en 2018.

Deux explications à cette baisse du poids des enjeux associés à la Coupe du monde d'après l'ANJ :

1. le nombre de nouveaux parieurs qui ont ouvert un compte pendant le Mondial 2022 (177 000) est nettement inférieur à celui de 2018 (232 000) Leur poids dans le total des comptes joueurs a donc baissé.
2. les joueurs actifs avant la coupe du monde, ont réparti davantage leurs paris tout au long de l'année sur d'autres compétitions de football ou d'autres sports, le basket notamment.

Le régulateur cite une dernière statistique qui confirme l'ambivalence de ces résultats. Si la mise moyenne (234 €) engagée pendant la compétition reste stable par rapport à celle du Mondial 2018, si les joueurs ont davantage parié, le montant des mises unitaires (11€) est *inférieur au montant constaté lors de la précédente coupe du monde*. Pour terminer ce bilan l'ANJ donne les résultats coté joueur. Si - *c'est le principe même des jeux d'argent* - une majorité de joueurs est perdant (70 % affichent un bilan négatif) un pourcentage non négligeable de joueurs (30%) ont gagné ou sont à l'équilibre.

Au final si les résultats de la coupe du monde en matière de paris sportifs sont très bons, ils comportent des signaux inquiétants. Ainsi les jeux d'argent en ligne autorisés par l'ANJ ( poker, paris hippiques et sportifs) ont enregistré un recul important (-11%) au 1<sup>o</sup> trimestre 2022 . Une telle baisse n'avait pas été constatée depuis 2013. Les principales caractéristiques de cette décroissance - que nous avons analysées dans un article(22) - sont les suivantes =

- décroissance générale des jeux d'argent internet qui concerne chaque segment de jeu
- paris hippiques en ligne : mises (727M€) en très net recul : -17%. PBJ (169M€ ) également en forte baisse : -18% )
- paris sportifs : mises (3,969 Md€ ) en baisse très sensible = - 8%. PBJ (685M€ ) également : - 12%
- poker en ligne : PBJ (216M€) légère décroissance : - 3%
- nombre de comptes joueurs actifs (CJA) : 3,7 millions , en forte baisse (- 12%)
- effondrement des dépenses marketing et publicitaires ( 57,2M€) des opérateurs en ligne : - 46% . Ce qui

n'a pas empêché l'ANJ de poursuivre son combat en 2022 et 2023 pour « désintensifier » la pression publicitaire des opérateurs de paris en ligne et notamment ceux qui font des paris sportifs, c'est à dire la totalité d'entre eux.

**Dans son bilan de la coupe du Monde, l'ANJ consacré les 2/3 de son communiqué au jeu compulsif, impulsif, addictif, excessif et aux mesures liberticides**

Après ce bilan - trop court mais honnête, précis, objectif - l'ANJ, comme si elle avait honte d'afficher à sa « une » des résultats positifs; comme si elle voulait détruire l'image d'un marché des paris sportifs dynamique le régulateur - *chasser le naturel il revient au galop* - a cru bon de reprendre longuement ( sur les 2/3 de son communiqué confer annexe 4 ) :

- l'ensemble des mesures liberticides prises ces derniers mois ( voir ci dessous)
- accompagnées comme par hasard d'un nouveau sondage Harris Interactive payé par ANJ sur les publicités pour les paris sportifs pendant l'événement du Qatar (23)
- et d'une kyrielle (24) (25) (26) d'anciennes publications de la doxa du jeu pathologie maladie - signées OFDT, Sante Publique France, Observatoires des jeux , Jean Michel COSTES (\*) - qui enfoncent le clou en matière de jeu problématique, d'addictions...
- Comme si cela ne suffisait pas, l'ANJ annonce un nouveau projet d'étude ANJ/OFTD (Observatoire Français des drogues et des tendances addictives) pour évaluer *les effets de la compétition sur les pertes de contrôle et l'addiction*. Comme le résultat est déjà peu ou prou affiché dans le titre du projet, soyons certain que cette étude annoncera probablement « *que les compétitions sportives et notamment la coupe du monde de foot augmentent les pertes de contrôles des parieurs et accroissent l'addiction* ».

(\*) Les Mystères de Paris : Pourtant limogé de l'observatoire des toxicomanies, l'addictologue spécialiste des drogues Jean Michel COSTES devient ensuite rapidement responsable de l'observatoire des jeux installé à Bercy.

Membre du collège de l'ANJ - pour la plus longue durée - Jean Michel COSTES a été longtemps responsable de l'



Observatoire des drogues. Limogé en 2011 (27) par Etienne APAIRE, le président de la MILDT estimant que cet agent de l'Etat sortait de son devoir de réserve, en signant des tribunes favorables aux salles de shoot. Si cet addictologue a été soutenu par le quotidien communiste l'Humanité à cette occasion (28) , tous les spécialistes des drogues (29) ne sont pas favorables aux « salles d'injection à moindre risque » qui pourrissent la vie des habitants et commerçants concernés, mais ne sont jamais installées devant le domicile des addictologue ou celui d'Anne HIDALGO. JM COSTES a ensuite été nommé responsable de l' Observatoire des jeux installé à Bercy. Observatoire crée par nous-mêmes avec Christian Bucher (psychiatre Strasbourg), Marc Valeur (psychiatre, longtemps directeur du centre médical Marmottan à Paris,) , Matthieu Vincent Beaustar (avocat Paris) mais auquel aucun des membres fondateurs n'a jamais été invité à participer (30)

-----

### **Grosse campagne ( de prévention), grosses recommandations...GROSSE PROPAGANDE**

Sont ensuite reprises et détaillées longuement sur deux pages ( alors le bilan du mondial est résumé en une seule ) l'ensemble des mesures liberticides et décisions autoritaires prises par l'ANJ ces derniers mois pour lutter contre les jeux de hasard. *Principe propagandiste de répétition*, dans la mesure où le régulateur avait déjà consacré de multiples articles et communiqués sur ses actions néo prohibitionnistes qui visent à restreindre le jeu :

- **3 campagnes de prévention** Santé publique France (« *PARIER C'EST PAS RIEN* »), le Conseil général de Seine-Saint-Denis (« *Retour chez la daronne* », « Grosse mise, grosse perte, grosse galère ») ANJ (« T'as vu ? t'as perdu ! »)
- **plan d'actions pour « désintensifier » la pression publicitaire** pour tous les jeux de hasard sur tous les supports (télévision, radio, affichage et sur le digital)
- **mesures pour restreindre** les offres bonus
- **recommandations ( obligations ?) pour les acteurs de l'écosystème** (agences publicitaires, professionnels de l'audiovisuel opérateurs) afin qu'ils signent quatre chartes d'engagement
- **d'autres pour que les opérateurs « changent de ton » précise le communiqué** et ne mettent plus en avant dans leurs publicités : signes extérieurs de richesse,

fausses croyances sur la possibilité de changer de statut social grâce au pari sportif , jeunes issus de quartiers populaires.... Comme par hasard l'ANJ cite à nouveau - on n'est jamais aussi bien servi que par soi-même - le dernier sondage qu'elle a financé à Toluna - Harris Interactive pour souligner que les publicités pour les paris sportifs pendant la coupe du monde sont considérées comme un « peu moins dérangeantes et agressives » que lors de l'Euro de 2021 « . Avec l'ANJ - aidé un peu par Toluna - Harris Interactive - on est vraiment dans un monde parfait ou tout s'emboîte parfaitement comme par miracle

- **opérations de contrôle** en cours sur les quatre principaux opérateurs de paris sportifs, afin de s'assurer du respect des engagements pris.
- **examen par le collège de l'ANJ en février 2023, des stratégies promotionnelles** des opérateurs pour - *la phrase vaut son pesant de langage techno et est lourde de menaces* - apporter de nouvelles réponses aux « **ambitions marketing des opérateurs** », en particulier concernant leur présence importante sur les réseaux sociaux très prisés des jeunes et des joueurs excessifs, le recours massif à l'influence et le sponsoring.
- **L'anj montre ensuite du doigt une centaine d'influenceurs**, mobilisés pour promouvoir les paris sportifs pendant la coupe du monde, principalement sur *Instagram, YouTube et Twitter*.
- Elle précise que le groupe de travail sur le sponsoring initié en juillet 2022, rendra ses conclusions en mars, qui porteront sur le *partenariat maillots, le naming des compétitions, le sponsoring d'émission radio, télévision, sites de streaming*.
- L'anj termine en précisant que la pression publicitaire a été contenue pendant le Mondial mais reste à un niveau élevé, en télévision, affichage, réseaux sociaux. En citant à nouveau - on n'est jamais aussi bien servi que par soi-même - le sondage Toluna - Harris Interactive : 49% des personnes ayant vu des publicités pour les paris sportifs pendant la Coupe du monde estimerait « qu'elles sont trop nombreuses » (contre 54% pendant l'Euro).

Après ce merveilleux travail techno de manipulation, d'instrumentalisation, de conditionnement, Isabelle FAULQUE PIERROTIN peut tranquillement annoncer de nouvelles mesures

liberticides contre les publicités pour les jeux de hasard :

*« Le dispositif de régulation mis en place par l'ANJ à l'approche de la Coupe du Monde a permis, avec les outils dont elle disposait, de contenir la pression publicitaire et les opérateurs ont globalement joué le jeu. Néanmoins, cette pression reste forte et préoccupe le régulateur, dans un contexte où les dernières études de l'OFDT montrent une augmentation du jeu excessif. L'ANJ réfléchit donc à des mesures complémentaires qu'elle proposera dans les prochains mois aux pouvoirs publics, pour renforcer l'encadrement de la publicité pour les jeux d'argent. » ( confer annexe 4)*

### **Menaces sur l'économie des jeux**

A suivre mais dès à présent le scandale est total. L'ANJ - sous la domination de la doxa du jeu pathologie - pense déjà à de nouvelles mesures contre la publicité pour les jeux d'argent. Avec le spectre que représenterait pour les opérateurs une interdiction totale de promouvoir les jeux de hasard, comme vient de le proposer en Belgique le ministre de la Justice Vincent Van Quickenborne, avec la même rengaine qu'en France : mesure de santé publique, lutte contre l'addiction. On commence par « désintensifier » la pub, on finira par l'interdire.

Dernièrement cette affaire a fait grand bruit au plat pays (31) ( 32) ( 33) Les opérateurs (légaux) , l'Association belge des jeux de hasard (Bago), les médias, les clubs de sports sont vent debout contre ce projet liberticide. Certains hommes politiques également. Georges-Louis BOUCHEZ (MR) dénonce « *une vision puritaine qui n'a pas de sens* » ( 34) (confer annexe 5) Il faut dire que la liberté, est le fil conducteur de l'action politique du Mouvement Réformateur belge.

En France le député de La France Insoumise Carlos Martens BILONGO, a franchi le Rubicon en déposant « *une proposition de loi visant à interdire la publicité des paris sportifs* » . Il estime que « *des millions de Français vont se faire flouer/voler avec ces jeux à cause de publicités incitatives*». Étonnant venant d'un élu du peuple représentant en principe les catégories populaires chères de savoir ce qui est bon pour le peuple mais surtout sans le consulter. Comme par définition toute publicité est « incitative », on imagine la suite. Après les paris sportifs, toutes les publicités pour les jeux d'argent seront prohibables. FDJ, PMU, panneaux 4/4 sur les routes départementales qui « incitent » à venir jouer aux machines à sous dans les 200 casinos français. Dans ce domaine de la publicité)comme dans d'autres, la tentation liberticide peut

progressivement, discrètement - se transformer en tentation néo-totalitaire. L'enfer au départ, est toujours pavé de bonnes intentions politiques, sociales, sanitaires... De son côté le député communiste Pierre DHARREVILLE se fait épidémiologiste et craint « une épidémie de paris » suite sans doute à des études prospectives approfondies sur le sujet ! Méconnaissant ou ne respectant pas la culture ludique populaire pour les jeux de hasard, sachant lui aussi *ce qui est bon pour les gens sans les consulter*, il lance une proposition de loi contre les addictions et afin de réguler la publicité pour les paris sportifs (35)

Comme nous l'avons souvent écrit, le principe d'une usine à gaz c'est que sa construction n'est jamais terminée. La doxa du jeu pathologie maladie, certains addictologues, psychiatres, psychologues, thérapeutes, médecins, praticiens, associations, certains hommes politiques... proposeront toujours de nouvelles censures pour *limiter, restreindre, interdire...prohiber, soigner*. La tentation liberticide, comme toute tentation totalitaire, est sans fin.

Soulignons une nouvelle fois l'ambivalence et les multiples contradictions de cette politique des jeux sanitaire imposée par l'ANJ et l'antinomie fondamentale que représente à terme cette politique du « *en même temps* » adaptée à ce secteur économique. Grand écart improbable, quadrature du cercle incertaine pour l'avenir, impasse ...aux antipodes d'une Politique Nationale des jeux, ambitieuse, respectueuse de tous les acteurs du champ ludique : millions de joueurs, opérateurs, nombreux personnels qui travaillent dans le jeu et l'ensemble des commerces, artisans, structures, organismes, entités, filières... qui bénéficient de la manne ludique.

Certes *jusque-là tout va bien*. Tant que le gambling et le egambling sont en croissance , l'Anj, les addictologues, les associations... peuvent faire jousjou sans limite avec l'addiction au jeu ; multiplier sans vergogne mesures autoritaires, oukases, diktats et en imaginer d'autres. Provoquer jusqu'à l'overdose (sic) dans d'autres sphères et structures : colloques, appels d'offres, expertises, thèses... initiatives sur le jeu qu'ils qualifient de « pathologique ». Voir annexes 6 à 13 et ci-dessous quelques exemples de cette liste interminable qui ressemble à une ordonnance et montre que le « village des addictions » - addict aid - construit par feu Michel Reynault, est devenu une véritable mégalopole qui sent bon l'Amérique, le DSM (36) , l'APA (37) =

- Réseau National pour la Prévention et le Soins du **Jeu Pathologique** , 5 juin 2023, colloque national sur les **jeux de hasard** Journées Scientifiques de Nantes Université. Institut fédératif des **addictions**

**comportementales** ; Service Universitaire d'**Addictologie** et de **Psychiatrie**, "**Psychiatrie et Santé mentale**", CHU de Nantes ( annexe 6)

- 29/12/022 : anj Coupe du monde 2022 : 615 millions d'euros ont été misés en ligne pendant la compétition l'association **Addictions France** a dénoncé - de nouveau - les « techniques marketing contestables » des entreprises de paris sportifs De même, la **Fédération Addiction** a réitéré ses propositions afin de mieux encadrer la publicité des opérateurs de paris. Pour elle, il y a une urgence Annexe 7
- 29/12/2022 Rencontres de l'IFAC : « **Jeu d'argent pathologique** : le joueur et la loi » - 17 novembre 2022 Annexe 8
- Paris sportifs : comment enrayer **la spirale de l'addiction** ? décembre 2022 Annexe 9
- Caractérisation des capacités de cognition sociale dans les **addictions** comportementales via le prisme des troubles liés à la pratique des **jeux de hasard et d'argent** décembre 2022 Annexe IO
- **Le caractère addictif des paris sportifs** = *Santé ensemble*, décembre 2022 = numéro de la lettre d'information de la santé publique en île-de-France Annexe II
- **Les jeux de hasard** : exploration du rôle des motivations à jouer, de l'attachement et des **conduites addictives chez les adolescentes et les jeunes femmes** Annexe 12
- Les pictogrammes : un moyen simple pour mieux identifier les **caractéristiques addictives des jeux d'argent et de hasard**, 'étude PictoGRRed, réalisée en collaboration avec des experts internationaux et nationaux (Réseau National pour la Prévention et le Soin du Jeu Pathologique). Annexe 13

Certes *jusque-là tout va bien* mais certains signes indiquent une baisse des jeux d'argent en ligne au 1<sup>o</sup> semestre 2022 Une telle décroissance sur internet n'avait pas été constatée depuis 2013. Cela n'a pas échappé au très sérieux quotidien Les Échos (3/IO/2022) : « *Coup de frein inédit dans la progression des jeux d'argent en ligne* ». même si Isabelle FAULQUE PIERROTIN a précisé dans ce même quotidien : « *il s'agit plus d'un plateau que d'un arrêt de la croissance* » Comment la Présidente de l'ANJ peut-elle prédire une telle chose ? Mystère et boule de gomme. A-t-elle le pouvoir mieux que les opérateurs dont c'est le métier, de faire croire le chiffre d'affaire du egambling, ou redoute-t-elle que certains observateurs et responsables politiques, commencent à s'interroger sur les multiples, décisions, recommandations, sanctions... prises par l'ANJ contre les jeux d'argent, contre la publicité pour les jeux de hasard, contre la socialisation

ludique contemporaine ?

Certes *Fait social*, fait collectif, le jeu a une grande résilience, justement parce que c'est un *Fait Social* non une simple consommation de produits. Mais ce ne serait pas la première fois dans l'histoire des jeux de hasard que des mesures prohibitionnistes, néo prohibitionnistes initiées par des médecins, des associations moralisatrices... viennent entraver cette pratique culturelle. *La tentation liberticide* promue par l'ANJ depuis de nombreux mois est donc à fortement souligner, d'autant que les médias ont abandonné tous sens critique sur le sujet. Signalons sur ce registre d'un retour toujours possible de la prohibition précédé d'un discours médical et moralisateur, l'exemple du Liechtenstein. Un groupe de pression IG VolksMeinung s'active dans ce micro État pour lancer un référendum visant à interdire les 7 casinos (38)

**Un « phénomène social majeur » ( dicit François TRUCY) est confié à des addictologues, des médecins, des associations !**

Au final, le jeu pathologie maladie constitue un véritable tonneau des Danaïdes où chacun y va de sa surenchère pour capter directement ou indirectement une part du gâteau du business du jeu compulsif. Là aussi le scandale est total, nous y reviendrons dans d'autres contributions.

Reste à savoir si toutes ces mesures néo prohibitionnistes prises par l'ANJ ; ces travaux , études, recherches, colloques ... sur le jeu pathologique n'auront pas - et n'ont pas déjà en réalité - des conséquences sur l'économie des jeux nationale, dont ne semble pas s'inquiéter Isabelle FAULQUE PIERROTIN ; dont n'ont sans doute que faire tous ces acteurs, qui ont pathologisé le champ ludique avec l'aval des politiques, qui pourraient un jour regretter d'avoir confié « un phénomal social majeur » ( l'expression est du Sénateur François TRUCY ) (39) à des addictologues, des médecins, des associations...

Quand on voit le résultat obtenu en matière d'opiacés depuis plus de 50 ans, à cause d'une politique laxiste et complaisante de lutte contre les drogues, conduite pour l'essentiel sous les recommandations de la doxa des addictologues spécialisés sur ce fléau ; quand on voit actuellement le nombre d'overdoses - aux ETUN : 107 000 en 2021(40) principale cause de "décès évitables" chez les 18-45 ans dans ce pays (41) - alors que cette question avait mis en avant par cette doxa pour justifier la politique d'accompagnement qu'elle préconisait, afin que les junkies se droguent proprement, ne tombent pas malade, préconisation toujours actuelle avec les salles de shoot et bientôt les salles de crack annoncées par Anne HIDALGO =

- o On se frappe la tête contre les murs avec dégoût, sans avoir besoin de faire référence au comédien cocaïnoman (42) qui vient de détruire une famille et ou une mère a perdu son bébé ;
- o On se questionne avec Tobie NATHAN dans son ouvrage « Ethnomythologiques, qui retourne la célèbre formule marxienne « ce n'est plus la religion qui est l'opium du peuple mais la drogue » qui est devenue la religion du peuple (43) En espérant qu'on établisse un jour avec fermeté la responsabilité de cette doxa dans la situation actuelle en matière de drogues dures, de came soif-festive et autre subutex fourni sur ordonnance
- o On s'interroge sur la capacité de notre personnel politique à écouter ce que souhaitent les français, avant de suivre aveuglément ce que préconisent ces doxa

Même si l'avenir est sombre pour les opérateurs mais aussi pour les millions de joueurs ( bonus en baisse, taux de redistribution rikiki , prohibition de certains jeux, surveillance permanente de leurs pratiques ludiques numériques..., sans parler d'un climat général sur les catégories populaires avec des propos griveaudiens (44) hollandiens (45) de certains responsables politiques qui resteront dans la mémoire collective des français, sur les « sans dents » et sur « ces français qui fument, boivent, roulent au diesel » et jouent parfois aux jeux d'argent...) terminons avec un brin d'humour en citant la maxime de Coluche qui prend ici tout son sens : « Les technocrates si on leur donnait le Sahara, dans 5 ans il faudrait qu'ils achètent du sable ! »

© JP Martignoni, Lyon ( France), Février 2023

#### prochains articles =

- FRANCAISE DES JEUX : bilan 2022 ( Mars 2023, 20 pages)
- HARO SUR LES JEUX DE HASARD & D'ARGENT (III) =Troisième partie : Haro contre la publicité pour les jeux d'argent (mars 2023, 30 pages, 3 notes, 10 annexes)
- HARO SUR LES JEUX DE HASARD & D'ARGENT (IV) =QUATRIEME PARTIE = HARO SUR LES PARIS SPORTIFS : la campagne provocatrice de l'ANJ contre les paris sportifs : « t'as vu ?, t'as perdu ! » (mars 2023, 27 pages, 5 notes, 14 annexes)

### Articles précédents :

- HARO SUR LES JEUX DE HASARD & D'ARGENT (II) 2° PARTIE HARO SUR LES GRATIFICATIONS FINANCIERES ( février 2023, 21 pages , 10 notes, 6 annexes )
- HARO SUR LES JEUX DE HASARD & D'ARGENT (I) 1° PARTIE = LA TENTATION LIBERTICIDE de l'Autorité Nationale des Jeux ( janvier 2023, 26 pages , 24 notes, 7 annexes)

-----

### **NOTES =**

1. Coupe du monde 2022 : le coût exorbitant des allers-retours de Macron au Qatar = L'A330 présidentiel et le Falcon qui l'accompagne ont coûté 500 000 euros et généré 480 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>, soit 53 ans d'empreinte carbone d'un Français( *Guerric Poncet*, 18/12/2022, Le Point) confer annexe ; voir également : « Emmanuel Macron au Qatar : le coût exorbitant de son voyage révélé (Solène Delinger, radio Europe 1, 19 décembre 2022)
2. François TRUCY (sénateur) : « *les multiples aspects d'un phénomène social majeur* » ( 65-76) in : Une sociologie du gambling contemporain", Pouvoirs, revue française d'études constitutionnelles et politiques, « les jeux d'argent », n°139, 2011, Seuil, 164 pages ( voir notamment les pages 72,73,74 ou le sénateur TRUCY raconte les nombreuses péripéties de cette loi avant qu'elle ne soit promulguée
3. Communiqué de l'anj : Coupe du Monde de Football 2022 et paris sportifs : l'ANJ présente le bilan de la compétition (1/2/2023, 4 pages) communiqué publié en annexe 4
4. JP Martignoni a été sociologue, Chargé d'étude salarié à l'ARJEL (2011-2015) sous la Présidence de Jean François VILOTTE et de Charles COPPOLANI
5. Guy CARCASSONNE - Professeur de droit public, Université Paris Ouest Nanterre la défense, membre du comité de rédaction de la revue POUVOIRS revue française d'études constitutionnelles et politiques - est « décédé à 62 ans à Saint Pétersbourg d'une hémorragie cérébrale alors qu'il était en voyage avec son épouse Claire BRETECHER » (« Le constitutionnaliste Guy Carcassonne est mort », Patrick Roger, le monde, 27 mai 2013) annexe 1)
6. "Une sociologie du gambling contemporain", Pouvoirs, revue française d'études constitutionnelles et politiques, « les jeux d'argent », n°139, 2011, Seuil, 164 pages



7. JP Martignoni-Hutin "Une sociologie du gambling contemporain", Pouvoirs, revue française d'études constitutionnelles et politiques, « les jeux d'argent », n°139, 2011, p.51-64.
8. On trouve également dans ce numéro de la revue Pouvoirs les contributions des personnalités suivantes : Jean Louis HARROUEL Professeur de droit Panthéon Assas : « De François 1<sup>o</sup> au pari en ligne : histoire du jeu en France » (5-14) Christophe BLANCHARD DIGNAC ( PDG de la FDJ : ) « la révolution numérique des jeux d'argent » (25-38) ; Francis DONNAT (Maitre des requêtes au conseil d'État. ) : « les jeux d'argent et de hasard et le droit de l'union européenne ( 39-49) François TRUCY (sénateur) : « les multiples aspects d'un phénomène. Social majeur » ( 65-76) ; Simon GEORGES : « le droit public des jeux émergence et mutations d'une forme originale de maîtrise étatique » ( 77-89), signalons que l'auteur de cet article est resté ANONYME ; Simon GEORGES est le PSEUDONYME D'UN FONCTIONNAIRE docteur en droit public et spécialiste du droit des jeux ( précisé page 4 de la revue) Pierre Yves GAUTIER (.professeur Paris 2 panthéon Assas ) : « passions et raisons du droit en matière de jeux d'argent » (91-101) ; Véronique DEGERMANN (procureur adjoint ) & Jean-Pierre ALEZRA (commissaire divisionnaire, chef de la police des jeux , SDC&J, divers postes au sein des RG à Nice, Paris et en Corse( : « le droit pénal du jeu » ( 103-118)
9. Guy CARCASSONNE (1), « De quelques mystères du jeu » ; Pouvoirs, revue française d'études constitutionnelles et politiques, « les jeux d'argent », n°139, 2011, p.15-23, citation page 21
10. Il agit de Sigmund FREUD (1856-1939) l'expression est de Jacques Von Rillaer dans son livre : « Faits et légendes de la psychanalyse», (éd. Mardaga.,2020)
11. Lire notamment l'article de JJ DUBOIS qui analyse le jeu compulsif comme prolongement du potlatch ou, après avoir exposé la théorie maussienne du potlatch, élabore l'idéal type du jeu compulsif tout en le mettant en rapport avec le potlatch sur une nouvelle compréhension du jeu addictif, à la lumière de l'archétype qui le hante, le possède , l'ensorcelle sur une perspective ethnique qui critique les thérapies actuelles ( « Archétypologie du jeu compulsif » in *Le jeu et ses enjeux éthiques* « ( Cahiers de recherche éthique n°19, Fides, 1996, Canada , Québec , pp 211-223)
12. Martignoni, J.-P. (2011)= « Jeu problématique, jeu responsable : le jeu excessif est-il vraiment pathologique ? » (47-73)in « Jeux de hasard, jeux

d'argent : comprendre, prévenir, soigner » (Paris, L'Harmattan, Questions Contemporaines, septembre, 2011, 133 pages) ; « Que peut apporter la sociologie dans le débat sur le jeu compulsif ? » (Psychotropes : revue internationale des toxicomanies et des addictions : " Le Jeu pathologique : quand jouer n'est plus jouer " n°2 , vol 11, juillet 2005, p 55-86 )

13. MARTIGNONI-HUTIN Jean-Pierre G, « Le jeu excessif est-il une addiction ? », Sciences sociales et santé, 2022/2 (Vol. 40), p. 95-104. Juin 2022. DOI : 10.1684/sss.2022.0228. URL :
14. **Jean-Pierre MARTIGNONI : «Recherche joueurs addicts... désespérément »** (9 pages, 30 notes, mars 2020) ( publié sur : lescasinos.org 22/3/2020 ; casino legal France 23/3/2020 ) **Jean-Pierre MARTIGNONI : » L'addiction au jeu : une drôle de maladie qui a du mal à trouver ses malades «** (mars 2019, 4 pages, 6 notes, 1 annexe) (« publié sur lescasinos.org 29 mars 2019, casino legal France 29/3/2019 )
15. Les publications et communications de l'ARJEL à l'époque, n'étaient pas dominées intellectuellement par la doxa du jeu pathologie et constituaient avant tout des statistiques fiables, « pures ». Excellents matériaux de recherche permettant au sociologue d'analyser les jeux d'argent en ligne, le profil des joueurs, leurs habitudes, comportements... ( confer notre première publication sur le sujet à partir des statistiques ARJEL = « Le succès des jeux d'argent sur internet : premier bilan, premiers indicateurs, premières typologies » (19 avril 2011, 7 pages) [www.lescasinos.org](http://www.lescasinos.org) ( 20 avril 2011)
16. En deux ans l'ANJ a commandé et financé (pour quel cout ??) une boulimie de sondages - toujours au même institut (Harris Interactive) -qui pose question = 1 = décembre 2020 : Le jeu d'argent n'est pas un jeu d'enfant : sondage réalisée par Harris Interactive pour l'ANJ/UNAF sur le rôle de la famille dans l'initiation des enfants aux jeux d'argent. 2 = 18 mars 2021: sondage Harris Interactive pour l'ANJ : Les joueurs le deuxième confinement et les risques ; 3 = 15 juin 2021- Les paris sportifs durant l'Euro de football . sondage Harris Interactive pour ANJ. ; 4 = janvier 2022 : Influence de la publicité et des gratifications financières sur les comportements de jeu ... - sondage Harris interactive pour l'ANJ ; 5 = octobre 2022 : A l'approche de la Coupe du Monde de football, l'ANJ a demandé à Toluna - Harris Interactive d'interroger les Français sur leurs intentions de paris. Sondage réalisée en ligne du 7 au 11 octobre 2022 Échantillon de 1 027 personnes représentatif des Français âgés de 18 ans et

plus. ; Décembre 2022 : Les publicités sur les paris sportifs durant la Coupe du Monde de football 2022 (décembre 2022, 24 pages) [1] sondage Toluna - Harris Interactive réalisée en ligne du 13 au 15 décembre 2022 par Harris Interactive pour l'ANJ. Échantillon de 1 076 personnes représentatif des Français âgés de 18 ans et plus.

17. CHIFFRES CLES Coupe du Monde de Football 2022 et paris sportifs en ligne = « Coupe du Monde de Football 2022 et paris sportifs : l'ANJ présente le bilan de la compétition » : « Comme attendu, la Coupe du monde de football a été un temps fort dans l'agenda du pari sportif en 2022, avec des enjeux en ligne qui ont battu des records. Ce bilan économique confirme le réel engouement pour le pari sportif qui constitue... » (actualités 2/2/2023 court encadré à la Une du site de l'ANJ)
18. Communiqué de l'anj : Coupe du Monde de Football 2022 et paris sportifs : l'ANJ présente le bilan de la compétition (1/2/2023, 4 pages)
19. HARO SUR LES JEUX DE HASARD & D'ARGENT (IV) = QUATRIÈME PARTIE = HARO SUR LES PARIS SPORTIFS : la campagne provocatrice de l'ANJ contre les paris sportifs : « t'as vu ?, t'as perdu ! » (mars 2003, 27 pages, 5 notes, 14 annexes)
20. « TRÈS BONS RÉSULTATS 2022 - CONFIRMATION DES PERSPECTIVES 2023, DANS LA TRAJECTOIRE DE CROISSANCE RESPONSABLE DU GROUPE » ( GROUPE FDJ, 15 FÉVRIER 2023, COMMUNIQUÉ DE PRESSE, 10 PAGES )
21. 1998 la France « Black blanc beur » gagne la coupe du monde 5 septembre 2021, ici France bleue et France 3
22. MARTIGNONI-HUTIN Jean-Pierre G, « Les jeux d'argent en ligne baissent de 11% au premier semestre 2022 : Les jeux d'argent en ligne baissent de 11% au premier semestre 2022 .... mais l'Autorité Nationale des Jeux sous la domination de la doxa du jeu pathologie maladie et d'association moraliste anti jeu multiplie les mesures liberticides contre les jeux d'argent, contre les publicités pour les jeux et lance une campagne démagogique provocatrice contre les paris sportifs à l'approche de la coupe du monde de football au Qatar ( novembre 2022, 36 pages, 13 notes, 8 annexes) ( publié sur lescasinos.org 14/11/2022 , jeu-legal-france.fr 14/11/2022) Résumé = Les jeux d'argent en ligne baissent de 11% au premier semestre 2022. Les paris hippiques en ligne sont particulièrement concernés par cette décroissance (-17%) mais les paris sportifs n'échappent pas à cette baisse (- 8%). Le poker sur

internet décroît également (- 3%). Les dépenses marketing & publicitaires des opérateurs en ligne chutent de manière spectaculaire (- 46%) et le nombre de comptes joueurs actifs (CJA) baisse fortement de 12%. Malgré ces chiffres inquiétants l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ) - à l'approche du monde de la coupe de football - vient d'obliger les opérateurs de jeux d'argent et l'écosystème de la publicité à signer pas moins de 4 chartes (1) qui restreignent de manière drastique la possibilité de promouvoir les jeux de hasard. Nous consacrons prochainement un article à ce nouvel oukase du gendarme des jeux, décision arbitraire, autoritaire qui conforte les analyses de la présente contribution et confirme les multiples dérives liberticides de l'ANJ. Deux mots résumant de plus en plus la politique des jeux menée par l'Autorité Administrative Indépendante (?) (AAI) de la Rue Leblanc (2): "*Kafkaïen*", qui renvoie à un pouvoir bureaucratique omniprésent ; « *Ubuesque* » qui rend compte d'une situation absurde. Nous n'avons pas fini de parler de l'ANJ ces prochains mois. Car moment où nous terminions cet article - et deux jours après les 4 chartes liberticides concernant la publicité pour les jeux - l'autorité dirigée par Isabelle FAULQUE PIERROTIN lance une nouvelle campagne contre le jeu - accompagner bien sûr d'un sondage Harris Interactive payé et instrumentalisé par l'ANJ - intitulé « *t'as vu ?* »... *t'as perdu !* ». Démagogique, liberticide, alarmiste, négative, sombre ; mensongère, provocatrice et reprenant de manière ridicule ce qui est censé être *le style jeune, le style Rap* (3) cette campagne néo prohibitionniste réalisée par l'agence « *Rosbeef* » - qui invite à ne pas jouer aux paris sportifs lors de la coupe du Monde au Qatar - pourrait aboutir à l'effet inverse. L'ANJ oubliant que les jeunes - notamment mais pas seulement - adorent franchir les interdits notamment quand ils sont imposés par un État technocratique omnipotent qui veut réglementer tous les plaisirs de nos concitoyens dans le moindre détail, y compris ceux liés au sport national et à une messe mondiale qui rassemble des millions de personnes dans une même passion. (1) « *Signature de 4 chartes d'engagement pour promouvoir des communications commerciales responsables* » (communiqué anj, actualité, Paris, 7 novembre 2022 : « (2) siège de l'ANJ dans le 15<sup>e</sup> à Paris (3) Sur cette campagne qui a l'air assez ignoble - sur laquelle nous reviendrons dans une prochaine contribution - l'anj précise que « l'axe central est un son rap, mis en images par un clip, rythmé par des punchlines percutantes, intitulés : 1 = « *tu pensais prendre du biff*, 2 = *t'as pris une baffe* » « *t'as cru accéder à la fame c'est juste la fin de ton game* » 3 = « *Pro des paris auprès des tiens, tu finiras paria* » 4 =

« Plus vous jouez plus vous vous isolez de votre entourage » 5 = « T'as vu t'as perdu : évaluez votre pratique de jeu sur [evalujeu.fr](http://evalujeu.fr) »

23. [Les publicités sur les paris sportifs durant la Coupe du Monde de football 2022 \(décembre 2022, 24 pages\)](#)  
[1] Enquête Toluna - Harris Interactive réalisée en ligne du 13 au 15 décembre 2022 par Harris Interactive pour l'ANJ. Échantillon de 1 076 personnes représentatif des Français âgés de 18 ans et plus.
24. [Les Français et les jeux d'argent et de hasard](#) Résultats du Baromètre de Santé publique France 2019, Tendances n°138, 6 pages, juin 2020. 6 pages) Jean-Michel Costes, Jean-Baptiste Richard, Vincent Eroukmanoff, Olivier Le Nézet, Antoine Philippon
25. [Les problèmes liés aux jeux d'argent et de hasard en France, en 2019](#) Résultats du Baromètre de Santé publique France. Note de l'Observatoire des jeux n°12, 7 pages, 2020. Jean-Michel Costes, Jean-Baptiste Richard, Vincent Eroukmanoff
26. *Communiqué de presse 30 juin 2020 JEUX D'ARGENT ET DE HASARD DANS LE BAROMETRE DE SANTE PUBLIQUE FRANCE 2019 : DESCRIPTION DES JOUEURS, DES PRATIQUES ET DES PROBLÈMES EN POPULATION ADULTE : La part des Français qui jouent aux JAH est en recul par rapport à 2014 mais on observe une progression du jeu problématique ( 3 pages , 30 juin 2020, OFDT,ODJ,SANTE PUBLIQUE France)*
27. Jean Michel Costes, directeur de l'Observatoire des drogues, vient d'être limogé » ( 12 avril 2011, 1 page) [www.observatoiredesjeux.fr](http://www.observatoiredesjeux.fr) ( 13 avril 2011) ( \* ce site n'a rien à voir avec l'observatoire des jeux installé à Bercy)
28. « Jean Michel Costes poussé vers la sortie » (20/4/2011, L'Humanité.fr)
29. « La clairvoyance du Président de la Mildt Etienne Apaire. La confusion dissipée » (15/4/2011)[www.forum.fnapt.org](http://www.forum.fnapt.org) (12/4/2011) ( FNAPT - fédération nationale de prévention de la toxicomanie) Drogues : le directeur de l'OFDT poussé vers la sortie (7/04/2011 le quotidien du médecin)
30. Au moment de l'installation de l'Observatoire le sénateur François. TRUCY nous a informé qu'un « *mystérieux cabinet* » nous avait exclu de cet observatoire sans plus de détails.
31. 

Haro sur le projet d'interdiction de la pub pour les jeux de hasardCe projet, porté par Vincent Van Quickenborne, ministre de la Justice, ne répond pas à des objectifs de santé publique, selon les opérateurs légaux
--

de jeux de hasard, les clubs sportifs et les médias. Ils font part de leurs propres propositions pour lutter contre la dépendance des joueurs. (La libre Belgique 16/2/2023)

32. Haro sur le projet d'interdiction de la pub pour les jeux de hasard = Un tel projet - porté par Vincent Van Quickenborne, ministre de la Justice, ne répond pas à des objectifs de santé publique, selon les opérateurs légaux de jeux de hasard, les clubs sportifs et les médias. Ils font part de leurs propres propositions pour lutter contre la dépendance des joueurs. ( 16-02-2023 DH Les sports Belgique)
33. Haro sur le projet d'interdiction de la pub pour les jeux de hasard (politique : Alexander De Croo, LN 24,16/2/2023, Belgique)
34. Georges-Louis Bouchez réagit au projet d'interdiction de la publicité pour les jeux de hasard: "Cette vision puritaine n'a pas de sens" M. Bouchez est "totalement opposé" à l'interdiction de la publicité pour les jeux de hasard. ( 09-05-2022 DH Les sports Belgique)
35. Paris sportifs : comment enrayer la spirale de l'addiction ? Débat animé par Myriam Encaoua. Émission « Ça vous regarde », décembre 2022 avec le député communiste Pierre Dharréville, le journaliste Adrian Jaouen et la présidente de SOS Joueurs, Armelle Achour. ( voir annexe 9)
36. DSM = "Diagnostic and Statistical Manual of mental disorders". La 5<sup>e</sup> Edition a été publié en 2013
37. APA = American Psychiatric Association.
38. source : Reportage Noëlle Illien ; version française Diana Mandiá, édité par Blandine Hénault, boursorama.com/Reuter) repris par les casinos.org du 21 janvier 2023 : » **Le Liechtenstein va se prononcer sur l'interdiction des casinos** » ( article reproduit en annexe 7)
39. François TRUCY (sénateur) : « **les multiples aspects d'un phénomène. Social majeur** » ( 65-76) in "Une sociologie du gambling contemporain", Pouvoirs, revue française d'études constitutionnelles et politiques, « les jeux d'argent », n°139, 2011, Seuil, 164 pages)
40. Santé : en 2021, les États-Unis ont enregistré plus de 107 000 décès par overdose( sudouest.fr avec afp 11/5/2022)
41. Les overdoses sont désormais la principale cause de "décès évitables" chez les 18-45 ans aux États-Unis. Le Fentanyl, opioïde de synthèse souvent vendu sur les réseaux sociaux et dissimulé dans des antidouleurs, est devenu la drogue la plus mortelle en 2021 dans le pays (Sébastien Paour , France info , radio France 3/6/2022)

42. Affaire Pierre Palmade. Impuissant face à ce drame, outré comme des millions de Français face aux premières réactions dont certaines soutiennent l'accusé, ( collègue de spectacle) lui trouvent des excuses ( addictologues, avocat) en disant qu'il était en souffrance, malade, nous avons souhaité taire son nom au moins dans le corps principal de ce texte
43. Tobie NATHAN Ethnomythologiques , stock 2022, 250 pages , cité par le canard enchainé n° 5319, page 6, la voie aux chapitres, FP, , I9 /IO/2022 )
44. Benjamin-Blaise Griveaux- homme politique français. Militant du Parti socialiste, collaborateur de Dominique Strauss-Kahn de 2003 à 2007 - avait lancé une formule qui avait provoqué la polémique : *Wauquiez, c'est le candidat des gars qui fument des clopes et qui roulent au diesel*» Confer l'article : « , Le mépris sidérant de Griveaux pour les «gars qui fument des clopes et roulent au diesel» ( Paul sugy, figarovox, 29/IO/2018) En déclarant récemment que « *Wauquiez, c'est le candidat des gars qui fument des clopes et qui roulent au diesel*», Benjamin Griveaux commet selon David Desgouilles une double erreur : son analyse n'est pas seulement erronée, elle est aussi insultante pour de nombreux Français. *David Desgouilles est membre de la rédaction de Causeur. Il a publié Dérapage (éd. du Rocher, 2017). en 2019: Les vaincus, aux éditions du Rocher.*
45. « sans dents » propos privés de François HOLLANDE pour parler des nombreux français souvent issus des catégories populaires qui n'ont jamais eu une bonne hygiène dentaire, qui n'ont pas les moyens financiers de se soigner les dents et vivent ensuite « sans dents » une bonne partie de leur vie, ce qui entraîne des conséquences graves au niveau de leur santé et de leur vie sociale Propos dénoncés par son ex compagne Valérie Trierweiler, dans son ouvrage « Merci pour ce moment » , les arènes, 2014 , 316 pages

---

**Annexes =**

Plan :

1. Annexe 1 = Le constitutionnaliste Guy Carcassonne est mort : Le juriste spécialiste du

- droit constitutionnel, âgé de 62 ans, a succombé à une hémorragie cérébrale, dimanche en Russie. (Patrick Roger, le monde, 27 mai 2013)
2. Annexe 2 : Coupe du monde 2022 : le coût exorbitant des allers-retours de Macron au Qatar = L'A330 présidentiel et le Falcon qui l'accompagne ont coûté 500 000 euros et généré 480 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>, soit 53 ans d'empreinte carbone d'un Français( *Guerric Poncet*, 18/12/2022, Le Point)
  3. Annexe 3 = Sigmund Freud, grand maître de l'esbroufe?(le figaro.fr, santé, Soline ROY, 1/1/2020)
  4. Annexe 4 = Communiqué de l'anj : Coupe du Monde de Football 2022 et paris sportifs : l'ANJ présente le bilan de la compétition (1/2/2023, 4 pages)
  5. Annexe 5 = 3 = Georges-Louis Bouchez réagit au projet d'interdiction de la publicité pour les jeux de hasard: "Cette vision puritaine n'a pas de sens" M. Bouchez est "totalement opposé" à l'interdiction de la publicité pour les jeux de hasard.( 09-05-2022 DH Les sports)
  6. Annexe 6 = Réseau National pour la Prévention et le Soins du Jeu Pathologique , 5 juin 2023, un colloque national sur le thème des jeux de hasard Journées Scientifiques de Nantes Université. Institut fédératif des addictions comportementales ; Service Universitaire d'Addictologie et de Psychiatrie, "Psychiatrie et Santé mentale", CHU de Nantes
  7. Annexe 7 = 29/12/022 : anj Coupe du monde 2022 : 615 millions d'euros ont été misés en ligne pendant la compétition l'association Addictions France a dénoncé - de nouveau - les « techniques marketing contestables » des entreprises de paris sportifs De même, la Fédération Addiction a réitéré ses propositions afin de mieux encadrer la publicité des opérateurs de paris. Pour elle, il y a une urgence
  8. Annexe 8 = 29/12/2022 Rencontres de l'IFAC : « Jeu d'argent pathologique : le joueur et la loi » - 17 novembre 2022
  9. Annexe 9 = Paris sportifs : comment enrayer la spirale de l'addiction ? Débat animé par Myriam Encaoua. Emission « Ça vous regarde », décembre 2022
  10. Annexe IO = Caractérisation des capacités de cognition sociale dans les addictions comportementales via le prisme des troubles liés



à la pratique des jeux de hasard et d'argent et des jeux vidéo = *Thèse de Elodie Hurel. décembre 2022*

11. Annexe II = Le caractère addictif des paris sportifs = *Santé ensemble, décembre 2022* = numéro de la lettre d'information de la santé publique en Île-de-France
12. Annexe 12 = Les jeux de hasard : exploration du rôle des motivations à jouer, de l'attachement et des conduites addictives chez les adolescentes et les jeunes femmes
13. Annexe 13 = PAUL BRUNAUT. AMANDINE LUQUIENS : les pictogrammes: un moyen simple pour mieux identifier les caractéristiques addictives des jeux d'argent et de hasard

---

## ANNEXES

**Annexe 1 = Le constitutionnaliste Guy Carcassonne est mort : Le juriste spécialiste du droit constitutionnel, âgé de 62 ans, a succombé à une hémorragie cérébrale, dimanche en Russie. (« Le constitutionnaliste Guy Carcassonne est mort » ( Patrick Roger, le monde, 27 mai 2013) annexe 1)**

Guy Carcassonne est mort dimanche 26 mai à Saint-Petersbourg, en Russie, où il était en voyage avec son épouse, la dessinatrice Claire Bretécher. Il a succombé à une hémorragie cérébrale. Il était âgé de 62 ans. Professeur de droit constitutionnel à l'université Paris-X Nanterre, commentateur avisé des institutions, il avait été membre du cabinet de Michel Rocard, chargé des relations avec le Parlement, lorsque celui-ci était premier ministre, de 1988 à 1991. Un engagement qu'il concevait comme un prolongement de sa filiation mendésiste. Pour son mémoire de doctorat, il avait choisi comme sujet Pierre Mendès France, dont il revendiquait "une exigence éthique dans le combat politique, une volonté de rectitude et de franchise pouvant aller jusqu'à la brutalité". Autant de traits de caractère dont lui-même n'était pas dépourvu. "Carcasse", étiqueté comme rocardien, n'a pas toujours eu avec ses amis socialistes des rapports commodes. Il n'en a pas moins été un influent conseiller, recruté dès la fin des années 1970 par le groupe socialiste de l'Assemblée nationale comme conseiller juridique.

Cet ancien joueur de rugby - jeune, il a joué au Paris université club (PUC) - se plaisait à établir un parallèle entre la Constitution et le rugby : "Dans les deux cas, vous avez une règle du jeu faite pour atteindre un optimum entre les contraintes qu'elle fait peser pour les joueurs et les libertés qu'elle reconnaît. En rugby comme en politique, la règle du jeu est un vecteur de civilisation."

Tout au long de sa carrière, il a gardé le goût de la liberté, y compris dans ses extravagances vestimentaires, peu soucieuses du "bon goût". Le goût du jeu aussi. Ainsi excella-t-il dans le jeu parlementaire lorsque Michel Rocard était à Matignon mais ne disposait pas d'une majorité suffisante. C'est à lui que revenait de parvenir à composer des majorités à géométrie variable afin d'éviter, autant que possible, le recours au 49-3. On le voyait alors rôder dans les couloirs et les coulisses du Palais-Bourbon, humer l'atmosphère, écouter les uns et les autres, négocier d'habiles compromis.

Guy Carcassonne, élève du doyen Georges Vedel, qui avait préfacé son premier ouvrage majeur, La Constitution, paru en 1996, était un des constitutionnalistes en exercice les plus sollicités. De la Constitution de 1958, il considérait qu'elle était assez souple pour s'adapter aux évolutions du système politique. Ce qui, à ses yeux, n'interdisait pas de la retoucher. A ce titre, il avait contribué au Comité de réflexion sur la modernisation des institutions mis en place en 2007 par Nicolas Sarkozy et présidé par Édouard Balladur.

Il ne pouvait totalement se satisfaire des réformes qui en étaient ressorties. Il militait notamment pour une réelle revalorisation du Parlement. Pour lui, une des conditions

était la limitation radicale du cumul des mandats, qu'il considérait comme une des causes premières du déclin du Parlement. "Le cumul des mandats est une plaie, écrivait-il dans une tribune publiée dans Le Monde en mai 2010. Cautériser la plaie implique de trancher définitivement la relation incestueuse qu'ont entre elles les carrières nationale et locale." Le moins que l'on puisse dire est que les atermoiements du gouvernement sur ce point depuis l'élection de François Hollande lui laissaient un goût amer. Il n'en continuait pas moins de lui prodiguer ses conseils. Il était apparu en début de semaine dernière dans La V<sup>e</sup> République et ses monarques, un documentaire ARTE consacré aux limites de la Constitution actuelle. (Patrick Roger)

**Annexe 2 = Coupe du monde 2022 : le coût exorbitant des allers-retours de Macron au Qatar = L'A330 présidentiel et le Falcon qui l'accompagne ont coûté 500 000 euros et généré 480 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>, soit 53 ans d'empreinte carbone d'un Français (Guerric Poncet, 18/12/2022, Le Point) voir également : « Emmanuel Macron au Qatar : le coût exorbitant de son voyage révélé (Solène Delinger, radio Europe 1, 19 décembre 2022)**

Emmanuel Macron au Qatar pour la Coupe du monde de football, pour assister à la demi-finale contre le Maroc et à la finale contre l'Argentine, ont coûté environ 501 000 euros au contribuable, soit 31 ans de smic. Ce chiffre est issu des calculs du Point, à partir des coûts par heure de vol fournis par la Cour des comptes et l'Élysée ainsi que des données de déplacement des deux avions présidentiels impliqués, l'A330 et le Falcon 7X. Notre estimation de l'empreinte carbone des trajets présidentiels dédiés à la Coupe du monde s'élève pour sa part à 480 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>, soit 53 ans de l'empreinte carbone moyenne d'un Français. Au moment où la COP15 sur la protection de la biodiversité s'achève à Montréal, le symbole est désastreux. Absent comme les autres chefs d'État de ce rendez-vous crucial pour l'avenir du vivant, Emmanuel Macron a d'ailleurs été épinglé durant la conférence internationale, une ONG l'appelant à « être à Montréal plutôt qu'au Qatar ».

Comme à son habitude, l'A330 siglé « République française » a fait le déplacement de sa base d'Évreux-Fauville pour se repositionner à Orly le 13 décembre, puis a décollé vers Doha le 14 décembre. Au retour de la demi-finale, le président s'est envolé non pas vers Paris mais vers Bruxelles pour le Conseil européen le 15 décembre, puis son avion a

effectué le retour Bruxelles-Paris et enfin Paris-Évreux le même jour. Le lendemain, rebelote, l'A330 s'est prépositionné à Paris, pour un décollage le 17 décembre vers Doha. Le président ne rentre toutefois pas en France dans la foulée de la finale, puisqu'il se rend en Égypte et en Jordanie. Pour assister aux deux derniers matchs de l'équipe de France au Qatar, Emmanuel Macron a aussi été accompagné par un Falcon 7X, un avion de type jet privé qui voyage toujours avec l'A330 lors des déplacements lointains, afin de servir d'appareil de secours en cas d'immobilisation de l'avion de ligne au sol. Son coût et son empreinte carbone ont donc été ajoutés à notre calcul.

### **812 000 euros et 725 tonnes si l'on compte tout**

Nous avons en revanche soustrait à la facture totale, en euros et en CO<sub>2</sub>, un trajet que le président aurait probablement fait en Falcon depuis Paris pour se rendre au Conseil européen de Bruxelles jeudi 15 décembre, dont il est revenu avec le Falcon 7X qui était présent à Doha. Nous avons aussi soustrait l'équivalent d'une tournée en Égypte et en Jordanie, y compris le prépositionnement de l'A330 à Orly et son retour à Évreux, puisque le président fait escale en Égypte et en Jordanie pour des missions étatiques sur le trajet retour de Doha après la finale. Notre calcul est généreux avec le président, dans la mesure où il ne serait peut-être pas allé au Moyen-Orient s'il n'avait pas été au Qatar pour la finale. Sans ces soustractions, la facture s'élève à 812 000 euros et 725 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>. Autre point favorable dans notre calcul, nous avons utilisé le coût de 22 482 euros par heure de vol de l'A330, d'après le dernier chiffre fourni en 2019 par l'Élysée, qui ne tient pas compte de l'inflation des dernières années et de l'augmentation du prix du pétrole. Le coût des vols du Falcon 7X est pour sa part estimé à 5 500 euros par heure de vol. Enfin, de manière surprenante, le second Falcon 7X de la présidence est lui aussi au Qatar depuis vendredi 16 décembre, sans que l'on sache avec certitude à quel élu la dépense peut être imputée.

### **Annexe 3 = Sigmund Freud, grand maître de l'esbroufe?(le figaro.fr, santé, Soline ROY, 1/1/2020)**

PSYCHOLOGIE - Psychanalyste défroqué, Jacques Van Rillaer continue à dénoncer les errements et mensonges de l'«Oracle de Vienne» dans un ouvrage passionnant. DOGMATIQUE, sûr de lui, menteur, gourou... Il ne fait décidément pas bon être Freud sous la plume de Jacques Van Rillaer. Psychanalyste défroqué, le professeur émérite de psychologie de l'université de Louvain n'en est pas à son coup d'essai: voilà trente ans

qu'il décrypte les errements de l'«Oracle de Vienne» et de ses nombreux disciples.

Passant en revue les fondements de la psychanalyse, mettant en regard les correspondances privées de Freud et ses écrits publics, plongeant dans les guerres intestines du petit monde de la psychanalyse, Jacques Van Rillaer nous livre une magistrale démonstration. Freud et Lacan, des charlatans? On sort de ces pages avec la conviction que les deux stars de la psychanalyse ne sont, à tout le moins, pas les génies bienfaiteurs de l'humanité que l'on veut nous faire croire.

«Il est certain qu'il y a du nouveau et du bon dans la doctrine freudienne de la psychanalyse. (...) Malheureusement, le bon n'est pas neuf et le neuf n'est pas bon», écrivait dès 1908 le psychiatre Alfred Hoche. À lire Jacques Van Rillaer, le bon mot décrit une réalité: Freud n'a pas inventé la psychanalyse ni le concept d'inconscient, et en convenait volontiers jusqu'en 1910. Souvent bâtis à partir d'un rien (une observation, un souvenir...), les piliers de la psychanalyse n'ont rien, strictement rien de scientifique. Et il est vertigineux de constater à quel point l'on a pourtant pu faire nôtres quelques-unes de ses théories, apprises comme vérités toutes nues.

Dogmatique et sûr de lui, nous dit Van Rillaer, Freud ne prouve jamais rien et accuse ses détracteurs de faire preuve de «résistances». S'il est en désaccord avec un confrère, Freud pose un diagnostic: l'un est paranoïaque, l'autre a un inconscient pervers, un troisième devient délirant... Bref, il fait tout pour être irréfutable, et c'est bien ce qui pêche dans la prétention de sa psychanalyse à être une science.

Van Rillaer cite notamment un passage étonnant des écrits de Freud: les hommes primitifs, imagine ce dernier en 1930, n'ont longtemps pu s'empêcher de s'adonner à un «plaisir infantile»: éteindre le feu en urinant dessus, «comme une jouissance de la puissance masculine sans la compétition homosexuelle». Une fois passée l'hilarité, on songe à objecter qu'il ne s'agit là que d'une expérience de pensée, comme peut l'être la caverne de Platon. Certes. Mais Platon ne prétendait pas soigner les hommes! Freud non plus, d'ailleurs: «Son ambition thérapeutique s'est considérablement réduite en quelques années», écrit l'auteur, qui cite cet aveu de Freud à Jung: «Pour apaiser ma conscience, je me dis souvent: "Surtout ne cherche pas à guérir, apprends et gagne de l'argent!" Freudien ayant tué Freud, c'est finalement Jacques Lacan qui, cité par l'auteur, mérite d'avoir le dernier mot: «Notre pratique est une escroquerie, notait-il en 1977. Bluffer, faire ciller les gens, les éblouir avec des mots qui sont du chiqué.»

*«Freud & Lacan, des charlatans? Faits et légendes de la psychanalyse»,  
Jacques Von Rillaer, éd. Mardaga.*

**Annexe 4 = Communiqué de l'anj : Coupe  
du Monde de Football 2022 et paris sportifs :  
l'ANJ présente le bilan de la  
compétition (1/2/2023, 4 pages)**

Coupe du Monde de Football 2022 et paris sportifs :  
l'ANJ présente le bilan de la compétition 01.02.2023

*Comme attendu, la Coupe du monde de football a été un temps fort dans l'agenda du pari sportif en 2022, avec des enjeux en ligne qui ont battu des records. Ce bilan économique confirme le réel engouement pour le pari sportif qui constitue, pour un grand nombre de parieurs, une pratique indissociable du football. En matière de publicité, les contenus se sont normalisés et les engagements pris par les opérateurs sur la réduction de la pression publicitaire ont globalement été respectés. Néanmoins le recours massif au sponsoring d'émissions et à l'influence constituent des points de vigilance pour le régulateur et des réponses devront être apportées prochainement.*

**Bilan économique : un Mondial majuscule**

La Coupe du monde de football a enregistré *plusieurs records pour les paris sportifs en ligne* :

- 597 millions d'€ de mises et 70 millions de PBJ (Produit Brut des Jeux), soit une performance record pour une compétition de cette envergure. Les mises ont ainsi progressé de 56% par rapport à la Coupe du monde 2018 et de 37% par rapport à l'Euro qui s'est tenu en 2021, mais qui comportait moins de matchs. Les résultats enregistrés dans les points de vente FDJ seront communiqués mi-février. On peut estimer néanmoins que le montant total des mises enregistrées en ligne et en points de vente *pourrait dépasser les 900Md€*.

- Avec 51 millions d'€ de mises engagées, la finale France / Argentine est le match qui détient le record de mises, en détrônant la finale de 2018 France / Croatie (38 Md€).

Ce bilan est toutefois à replacer dans *un contexte plus global de ralentissement de la croissance du pari sportif en ligne en 2022*. On enregistre en effet en 2022, *une croissance de 2,5%* du PBJ du segment des paris sportifs en ligne, contre 44% pour l'année 2021 et 7% en 2020, marquée par le Covid. Les mises de la coupe du Monde 2022 représentent 7,2% du total des mises engagées en 2022, contre 10% en 2018. Deux explications à cette baisse du poids des enjeux associés à la Coupe du monde peuvent être avancées : d'une part, le nombre de joueurs qui ont ouvert un compte pendant le Mondial a été plus important en 2018 qu'en 2022. Leur poids dans le total des

comptes joueurs ouverts a donc baissé. D'autre part, il semble que les joueurs déjà actifs avant la coupe du monde ont réparti davantage leurs paris tout au long de l'année et les diversifient sur d'autres compétitions de football et sports, comme le basket notamment.

Profil des joueurs et pratique de paris :

- plus de femmes et de 18-24 ans parmi les nouveaux parieurs
- 177 000 nouveaux parieurs ont créé un compte pendant la compétition. C'est moins qu'en 2018 (232 000 comptes ouverts) ;
- *Un bassin de joueurs plus féminin* : deux fois plus de femmes de 18-24 ans ont été recrutées que pendant une période d'activité normale, c'est-à-dire en dehors d'un grand événement sportif et populaire ;
- *54 millions de paris ont été réalisés*, soit plus du double qu'en 2018 ;
- Si les joueurs ont plus parié qu'en 2018, le montant des mises unitaires est lui de 11€, soit légèrement inférieur au montant des mises unitaires constaté en 2018 ;
- *La mise moyenne engagée pendant l'ensemble de la compétition est restée stable* par rapport à celle observée lors du Mondial 2018, avec 234 € ;
- 2,6 millions de comptes joueurs ont placé un pari pendant la compétition (les joueurs ont en moyenne 1,2 comptes). Cela représente *2,2 millions de joueurs uniques* ;
- *70 % de ces comptes joueurs affichent un bilan négatif*, 23% un bilan positif et 6% un bilan à l'équilibre ; Seulement 1% ont gagné plus de 10 fois leur mise.
- Les 18-24 ans représentent 53% des nouveaux joueurs, ce qui est supérieur à une période d'activité normale.

Il est encore trop tôt pour évaluer *les effets de la compétition sur les pertes de contrôle et l'addiction*. Un projet d'étude ANJ/OFDT (Observatoire Français des drogues et des tendances addictives) permettra d'observer ce phénomène sur le moyen et long terme sur les nouveaux joueurs et les joueurs réguliers.

### **Campagnes de prévention**

Pour la première fois, plusieurs campagnes de prévention ont été menées par des institutions publiques en amont et pendant un événement sportif d'envergure. Ces trois campagnes, lancées par Santé publique France, le Conseil général de Seine-Saint-Denis et l'ANJ ont permis de sensibiliser le grand public aux risques de jeu problématique et excessif avec des tons d'intervention différents. La campagne de l'ANJ « T'as

vu, t'as perdu » s'est adressé aux parieurs sportifs en mobilisant leurs médias et leurs codes.

### **Bilan du dispositif de régulation sur les communications commerciales des opérateurs**

Après avoir constaté une pression publicitaire sans précédent en faveur des paris sportifs durant l'Euro de football en 2021, l'ANJ a lancé un plan d'actions ambitieux pour « désintensifier » la pression publicitaire sur tous les supports de communication (télévision, radio, affichage et sur le digital) et renforcer la protection des mineurs et des publics à risque, particulièrement sur les leviers numériques. Ce plan en deux volets comprenait, d'une part, des lignes directrices en matière de contenus publicitaires et les gratifications financières et, d'autre part, des recommandations pour diminuer la pression publicitaire sur l'ensemble des canaux médiatiques et modérer les offres de bonus, de façon à mieux protéger les publics vulnérables.

Afin de démontrer leur volonté d'appliquer les recommandations de l'ANJ, l'ensemble des acteurs de l'écosystème - agences publicitaires, professionnels de l'audiovisuel et opérateurs de jeux d'argent et de hasard, ont signé en novembre 2022 quatre chartes d'engagement pour modérer la pression publicitaire et promouvoir des communications commerciales responsables en télévision, radio, affichage et digital. Le Mondial était le premier événement d'envergure permettant de tester l'effectivité des engagements pris.

- Concernant le contenu des publicités, un changement de ton a été observé. On constate moins de mise en avant de signes extérieurs de richesse ou de fausses croyances sur la possibilité de changer de statut social grâce au pari sportif et un ciblage moins flagrant des jeunes issus de quartiers populaires. D'après une étude réalisée par Toluna - Harris Interactive pour l'ANJ [1], les publicités sur les paris sportifs sont considérées comme un « peu moins dérangeantes et agressives » que lors de l'Euro de 2021 ;

- Les engagements pris en TV, radio et affichage ont été globalement respectés et ont permis de contenir la pression sur les médias traditionnels ;

- La pression sur le digital semble légèrement moins importante qu'à l'occasion de l'Euro, mais ce point nécessite d'être confirmé sur la base des données chiffrées attendues en février ;

- La transparence des offres de gratifications financières (bonus de bienvenue et de fidélisation) s'est améliorée. Par ailleurs, la limitation à 100€ du bonus de bienvenue recommandée par l'ANJ a été globalement appliquée par les opérateurs de paris sportifs.



Enfin, l'ANJ a diligenté une opération de *contrôle* des quatre principaux opérateurs de paris sportif afin de s'assurer du respect des engagements qu'ils ont pris. Les vérifications sont en cours.

[1]\_Enquête\_Toluna - Harris Interactive réalisée en ligne du 13 au 15 décembre 2022 par Harris Interactive pour l'ANJ. Échantillon de 1 076 personnes représentatif des Français âgés de 18 ans et plus.

[2] 40% des personnes interrogées considèrent les publicités pour les paris sportifs dérangeantes contre 47% pendant l'Euro et 33% les jugent agressives, contre 41% en 2021.

### **Une nécessité d'aller plus loin**

Des points de vigilance subsistent dans la mesure où l'ANJ a constaté de la part de certains opérateurs *des stratégies de contournement* avec un recours massif au *sponsoring d'émissions sportives* et à *l'influence*, qui sont des leviers particulièrement invasifs et populaires auprès des jeunes. Pendant la Coupe du Monde, une centaine d'influenceurs ont été mobilisés pour promouvoir les paris sportifs, principalement sur Instagram, YouTube et Twitter. 80% du public des influenceurs ont moins de 34 ans et 50% moins de 25 ans. *Le groupe de travail sur le sponsoring* initié par l'ANJ en juillet 2022 rendra ses conclusions et propositions en mars ; elles porteront notamment sur le partenariat maillots, le *naming* des compétitions mais aussi le sponsoring d'émission en radio, télévision ou encore sur les sites de streaming.

L'ANJ participe en outre activement aux différentes *initiatives des pouvoirs publics* visant à mieux encadrer le recours à *l'influence*. Enfin, bien que la pression publicitaire ait été contenue pendant le Mondial, elle reste d'un niveau élevé, notamment en télévision, en affichage et sur les réseaux sociaux. L'étude réalisée par Toluna - Harris Interactive indique que 49% des personnes ayant vu des publicités pour les paris sportifs pendant la Coupe du monde estiment « qu'elles sont trop nombreuses » (contre 54% pendant l'Euro). 88% de ceux qui ont vu ces publicités déclarent les avoir vues à la télévision et 54% sur les réseaux sociaux, avec une proportion qui monte assez logiquement à 79% chez les moins de 35 ans.

L'examen par le collège de l'ANJ en février 2023 *des stratégies promotionnelles* des opérateurs de jeux d'argent a pour objectif de tirer un bilan de la régulation de la publicité en 2022 et d'apporter de nouvelles réponses aux ambitions marketing des opérateurs, en particulier concernant leur présence importante sur les réseaux sociaux très prisés des jeunes et des joueurs excessifs, le recours massif à *l'influence* et le *sponsoring*.

*Pour Isabelle Falque-Pierrotin, Présidente de l'ANJ : « Le dispositif de régulation mis en place par l'ANJ à l'approche de la Coupe du Monde a permis, avec les outils dont elle disposait, de contenir la pression publicitaire et les opérateurs ont globalement joué le jeu. Néanmoins, cette pression reste forte et préoccupe le régulateur, dans un contexte où les dernières études de l'OFDT montrent une augmentation du jeu excessif [1]. L'ANJ réfléchit donc à des mesures complémentaires qu'elle proposera dans les prochains mois aux pouvoirs publics, pour renforcer l'encadrement de la publicité pour les jeux d'argent. »*

[1] L'étude de l'OFDT de 2019 souligne une augmentation significative du jeu excessif.

Annexe 5 =	<b>3 = Georges-Louis Bouchez réagit au projet d'interdiction de la publicité pour les jeux de hasard: "Cette vision puritaine n'a pas de sens" M. Bouchez est "totalement opposé" à l'interdiction de la publicité pour les jeux de hasard. ( 09-05-2022 DH Les sports)</b>
------------	---

©BELGA

Le président du MR, (Mouvement réformateur) Georges-Louis Bouchez, s'est dit lundi matin "totalement opposé" au projet d'interdiction de la publicité pour les jeux de hasard annoncé par le ministre de la Justice, Vincent Van Quickenborne (Open Vld). "Cette mesure est excessive et va entraîner de grandes difficultés financières pour le secteur sportif entre autres. Voulons-nous réellement la mort du foot dans ce Pays?", a-t-il affirmé sur Twitter. Selon M. Bouchez, la proposition du ministre de la Justice "est une très mauvaise réponse à un véritable enjeu pour lequel des dispositions existent déjà et qui peuvent être améliorées". Le MR veut plus de nuance", a-t-il ajouté, en préconisant de se concentrer à accompagner les personnes qui souffrent d'addiction et qui sont extrêmement minoritaires. "Tuer un secteur légal va conduire ces personnes à fréquenter des plates-formes du dark web sans aucune régulation. Cette vision puritaine n'a pas de sens", a encore dit le président des libéraux francophones.

M. Van Quickenborne, qui est également vice-Premier ministre, a annoncé lundi sa volonté de s'attaquer à la dépendance aux jeux d'argent "comme le prévoit l'accord de gouvernement "Il a précisé, dans un communiqué, avoir élaboré une proposition visant à limiter fortement la publicité pour les jeux de hasard et à en interdire la plupart des formes. Sont visés notamment les spots publicitaires à la télévision

et à la radio, les annonces et les publicités vidéo sur les sites internet et les plateformes de médias sociaux, les publicités dans les magazines et les journaux, les affiches dans les lieux publics et les publicités personnalisées envoyées par e-mail, courrier, SMS ou publiées sur les médias sociaux. "Le principe de base est que seules les personnes qui veulent jouer et recherchent activement des informations sur les jeux d'argent seront confrontées à la publicité pour ces jeux à l'avenir", a expliqué le ministre.

**Annexe 6 = Le Réseau National pour la Prévention et le Soins du Jeu Pathologique organise, le lundi 5 juin 2023, un colloque national sur le thème des jeux de hasard et d'argent, organisé dans le cadre des Journées Scientifiques de Nantes Université. Institut fédératif des addictions comportementales ; Service Universitaire d'Addictologie et de Psychiatrie de "Psychiatrie et Santé mentale" CHU de Nantes -**

**Annexe 7 = 29/12/2022 : anj Coupe du monde 2022 : 615 millions d'euros ont été misés en ligne pendant la compétition** = En 2018, ce sont 366 millions qui ont été misés et 420 millions pour l'Euro en 2021. Un bilan détaillé des chiffres de 2022 sera présenté par l'Autorité des jeux en ligne courant janvier. Ce bilan comportera également un volet sur les campagnes publicitaires des opérateurs (contenu, volume et leviers utilisés). En début de semaine, l'association Addictions France a dénoncé - de nouveau - les « techniques marketing contestables » des entreprises de paris sportifs. D'autant que ces entreprises s'étaient engagées pour une publicité plus « responsable » notamment en limitant la pression publicitaire sur les mineurs. De même, la Fédération Addiction a réitéré ses propositions afin de mieux encadrer la publicité des opérateurs de paris. Pour elle, il y a une urgence car la France s'apprête à accueillir la coupe du monde de rugby en 2023 et les Jeux olympiques en 2024. »

**Annexe 8 = 29/12/2022 Rencontres de l'IFAC : « Jeu d'argent pathologique : le joueur et la loi » - 17 novembre 2022** = La 3ème édition des Rencontres de l'IFAC s'est tenue le 17 novembre 2022 à l'Hôpital Saint-Jacques du CHU de Nantes. Cette nouvelle édition visait à proposer une réflexion autour des actes illégaux commis par les joueurs pathologiques et des conséquences sur leur prise en charge et leur responsabilité pénale. En effet, le jeu d'argent pathologique a des conséquences négatives dans tous les domaines de la vie, et peut parfois conduire les joueurs à commettre des actes

illégaux pour financer leur pratique de jeu ou éponger les dettes qui s'accumulent. Lourds de conséquences à la fois pour le joueur et son entourage, les actes illégaux sont présents dans 14 à 30% des cas et sont associés aux formes de jeu pathologique les plus sévères. Dans un premier temps, le Dr Olivier Simon, médecin psychiatre et spécialiste en santé publique, responsable du Centre du jeu excessif (CJE) au Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), a exposé des éléments de clinique et de mesures structurelles permettant de discuter de la responsabilité du joueur et des autres parties prenantes concernant les actes illégaux commis en lien avec le jeu. Dans un second temps, le Dr Hélène Vergnaud, médecin spécialisée en psychiatrie aux urgences médico psychiatriques du CHU de Nantes et expert judiciaire auprès de la Cour d'Appel, a tout d'abord présenté le rôle de l'expertise pénale dans la détermination de la capacité de discernement et de la responsabilité du joueur face à la justice, et a illustré son propos par la présentation d'un cas d'expertise pénale liée au jeu.

#### **Annexe 9 = Paris sportifs : comment enrayer la spirale de l'addiction ?**

*Débat animé par Myriam Encaoua. Emission « Ça vous regarde », décembre 2022* = Autour de la table, une représentante de l'Autorité nationale, le député communiste Pierre Dharréville, le journaliste Adrian Jaouen et la psychologue, présidente de SOS Joueurs, Armelle Achour. Ces quatre acteurs s'interrogent sur des pratiques de paris sportifs en forte augmentation, « boostées » par la coupe du monde de football 2022. Le député a d'ailleurs profité de cet événement pour déposer une proposition de loi visant à lutter contre les addictions aux jeux d'argent et de hasard et à la régulation de la publicité pour les paris sportifs en ligne. Il craint une épidémie de paris et des habitudes de jeux qui conduiraient beaucoup de personnes à « tomber dans l'addiction ». Pour le journaliste Adrian Jaouen, les pratiques de certains opérateurs qui « fichent » les joueurs perdants sont très inquiétantes. Pour le député communiste l'ampleur du phénomène des paris en ligne en matière de santé publique n'est pas pris en compte. Selon lui, il faut empêcher le recours à la publicité comme pour le tabac ou l'alcool pendant les compétitions.

**Annexe IO = Caractérisation des capacités de cognition sociale dans les addictions comportementales via le prisme des troubles liés à la pratique des jeux de hasard et d'argent et des jeux vidéo** = Thèse de Elodie Hurel. Site <https://hal.archives-ouvertes.fr/>, décembre 2022 = Ce travail de thèse menée dans le cadre de l'université de Nantes a eu pour objet l'exploration des capacités de cognition sociale dans les deux addictions comportementales actuellement

reconnues dans les classifications internationales : le jeu d'argent pathologique (JAP) et le jeu vidéo pathologique (JVP). Pour explorer le profil de cognition sociale des patients avec un diagnostic de JAP ou JVP, trois études ont été menées sur des joueurs JV et JHA présentant ou non une addiction. Les résultats de ces études sont décrits dans la thèse.

**Annexe II** = **Le caractère addictif des paris sportifs** = *Santé ensemble*, décembre 2022 = Ce numéro de la lettre d'information de la santé publique en Île-de-France est consacré à l'addiction aux jeux de hasard et d'argent et ce, dans le « but de diffuser tant que possible l'état des connaissances fiables mais aussi les ressources pour aider la population ». Il y est question des paris sportifs et du caractère addictif de ceux-ci d'autant plus que les opérateurs incitent fortement avec un marketing agressif, un public jeune à parier. Deux psychologues et une conseillère sociale d'un CSAPA (Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie) expliquent la prise en charge des « addicts » aux jeux. La lettre propose enfin une mini boîte à outils avec un test d'évaluation de sa pratique de jeu.

**Annexe 12** = **Les jeux de hasard et d'argent** : exploration du rôle des motivations à jouer, de l'attachement et des conduites addictives chez les adolescentes et les jeunes femmes = Cette étude a analysé les différences entre attachement, motivations à jouer, etc... et comportements addictifs chez les adolescentes avec et sans risque de problèmes de jeu.

### **Annexe 13 =PAUL BRUNAUT. AMANDINE LUQUIENS**

**Les pictogrammes : un moyen simple pour mieux identifier les caractéristiques addictives des jeux d'argent et de hasard**

Si la plupart des travaux réalisés pour mieux comprendre les facteurs de risque de jeu d'argent pathologique ont porté sur les facteurs individuels et contextuels, peu ont porté sur les facteurs liés aux

caractéristiques propres des types de jeu. C'est tout l'intérêt de l'étude PictoGRRed, réalisée en collaboration avec des experts internationaux et nationaux (Réseau National pour la Prévention et le Soins du Jeu Pathologique).

Les addictions sont classiquement décrites comme étant au carrefour de facteurs multiples : facteurs liés à l'individu, facteurs liés aux propriétés addictives de la substance ou du comportement en question, et facteurs liés au contexte socio-culturel dans lequel le sujet se trouve. C'est notamment le cas pour les addictions comportementales et en particulier pour l'addiction aux jeux d'argent et de hasard (addiction aux jeux de tirage et de grattage, jeux de casino, paris sportifs, paris hippiques, poker, ...). Si la plupart des travaux réalisés pour mieux comprendre les facteurs de risque de jeu d'argent pathologique ont porté sur les facteurs individuels et contextuels, peu ont porté sur les facteurs liés aux caractéristiques propres des types de jeu. Plusieurs de ces facteurs de risque de jeu pathologique sont pourtant bien connus : jouer au loto et au rapido ne comporte pas le même risque ! Le risque augmente par exemple pour les jeux avec un délai court entre la mise et le gain, les jeux avec une fréquence d'événement élevée (par exemple : jeux avec tirages toutes les cinq minutes plutôt que toutes les semaines), les jeux accessibles 24 heures sur 24 (en ligne plutôt que hors ligne), ou les jeux permettant de parier pendant l'événement (comme parier à la mi-temps d'un match de foot).

Ces facteurs restent largement méconnus en population générale et contribuent à une mauvaise connaissance des différences en termes de risques addictifs selon les types de jeux. Une meilleure connaissance des caractéristiques structurelles des jeux de hasard permettrait pourtant de développer des actions de prévention efficaces en population générale et auprès des joueurs à risque. C'est tout l'intérêt de l'étude PictoGRRed, portée par Amandine Luquiens et réalisée en collaboration avec des experts internationaux et nationaux (Réseau National pour la Prévention et le Soins du Jeu Pathologique). Par analogie avec les pictogrammes PEGI qui permettent de mieux appréhender les caractéristiques des jeux

vidéo, ce travail avait pour objectif de développer des pictogrammes permettant une meilleure connaissance des caractéristiques addictives des jeux d'argent et hasard. Ce travail a également pu tester l'impact de la connaissance de ces pictogrammes sur l'évaluation du risque addictif de différents jeux.

Cette étude a été réalisée en trois étapes :

- Évaluation des principales caractéristiques addictives des jeux d'argent et de hasard en se basant sur un consensus auprès de 56 experts de 13 pays (méthode Delphi par consensus). Ceci a permis d'identifier 10 caractéristiques augmentant le risque d'addiction aux jeux d'argent et de hasard :

- Les événements à haute fréquence.
- Rapidité du jeu (ne permettant pas de réfléchir avant de prendre une décision).
- Possibilité d'actions en cours de jeu pour avoir l'illusion d'un contrôle sur l'issue du jeu.
- Mise en cours de jeu.
- Délai court entre la mise et le gain.
- Pertes déguisées en gain (par exemple miser 3 euro et gagner 1 euros, on a l'impression d'avoir gagné au final).
- Quasi-gains (avoir presque la combinaison gagnante, par exemple deux 7 alignés et un troisième un peu au-dessus de cette ligne).
- Messages diffusés pendant le jeu suggérant un contrôle du hasard.
- Accès illimité (par exemple accès 24 heures sur 24, pratique en ligne).
- Messages faisant la promotion de la facilité à jouer (par exemple première mise gratuite qui va faciliter l'initiation d'une première mise et donc augmenter le risque d'une escalade d'engagement).

- Création par un collègue graphiste et expert en addictologie de 10 pictogrammes correspondant.

- Étude en population générale de l'impact de l'exposition à ce pictogramme sur la bonne compréhension des propriétés addictives des jeux (casino en ligne ou hors ligne, paris sportifs en ligne ou hors ligne, jeux de tirage en ligne ou hors ligne, paris hippiques en ligne ou hors ligne...). Pour cela, 3 groupes ont été constitués : 300 personnes ont été exposées à ces pictogrammes, 300 au slogan classique « Jouer comporte des risques : endettement, isolement, dépendance » et 300 à aucun de ces pictogrammes ou slogan.

Le résultat principal de ce travail est que la connaissance de ces pictogrammes double les chances de bien identifier le risque addictif du jeu en question, et que l'utilisation du slogan n'est pas plus efficace que le groupe sans aucune intervention (groupe contrôle). De manière intéressante, ce groupe « contrôle » évaluait tous les jeux de manière uniforme comme ayant le même risque addictif, alors que ceux ayant eu accès aux pictogrammes avaient une vision beaucoup plus différenciée et graduelle du risque addictif et donc une vision plus proche de la réalité. Les perspectives de recherche ultérieures consisteront à tester l'efficacité de ces pictogrammes dans le cadre de programmes de prévention plus larges, et à continuer le développement d'outils permettant une meilleure diffusion en population générale du risque addictif des jeux selon la manière avec laquelle ces jeux sont conçus. PAUL BRUNAUT. AMANDINE LUQUIENS Article publié dans Scientific Reports : <https://www.nature.com/articles/s41598-022-26963-9>